

**Déclaration liminaire au Comité Technique de la
Direction Départementale des Finances Publiques de Saône et Loire**

**Réduction des horaires d'ouverture au public
Un pansement sur une jambe de bois !**

Monsieur le Président,

Par circulaire du 22 octobre 2014, la Direction Générale a proposé la baisse d'amplitude horaire de réception des usagers et cela malgré le rejet unanime de cette disposition par les OS lors du CTR du 30 septembre dernier. Par la diffusion dans le réseau de cette circulaire, la DG fait une nouvelle fois preuve de son manque de discernement, de son incapacité à prendre les bonnes mesures face à des agents et des services qui ne peuvent plus faire face à l'afflux des usagers en raison du manque criant de personnels. De plus, elle bafoue au passage le respect du dialogue social.

La réaction dans le réseau ne s'est pas faite attendre et bon nombre de directions locales ont demandé aux cadres (plus rarement aux agents) de se prononcer sur le choix des horaires d'ouverture qu'ils souhaitaient voir appliquer. Dans notre département, Monsieur le Président en tant que directeur départemental, vous avez engagé ce processus en demandant aux chefs des services ou postes concernés par ce dispositif de vous faire remonter leurs propositions.

A ce sujet, il est précisé que la circulaire en question prévoit la consultation informelle des agents sur le projet (notamment au regard de leurs conditions de vie au travail), lequel devra ensuite être présenté au CTL pour acceptation (vote). D'ores et déjà, des propositions de fermeture d'une journée par semaine, voire tous les après-midi dans les petites unités, font leur chemin : puisqu'il n'y a plus assez de fonctionnaires pour recevoir le public, l'administration n'a qu'à fermer ses services à certaines périodes ! Et hop, le tour est joué !

Selon Solidaires Finances Publiques 71 ces mesures de fermeture et de réduction des horaires d'ouverture de nos guichets sont autant de reculs du service public. Elles ne régleront en rien les conditions de vie au travail des agents, lesquelles s'aggravent au fil des suppressions d'emplois. Il ne s'agit en fait que d'un calcul de nos directeurs destiné à continuer de «désintoxiquer» le public du guichet en le renvoyant vers [impots.gouv](http://impots.gouv.fr), cette prétendue solution miracle qui aurait, selon eux, le pouvoir de tout résoudre dans nos services.

Ne nous y trompons pas, l'apparente «bouffée d'oxygène» que les réductions d'ouvertures au public semblera fournir aux agents en leur redonnant un peu plus de temps pour effectuer leur travail n'est qu'un leurre et une solu-

tion à court terme. Elle risque même, à très courte échéance, de se retourner contre les agents eux-mêmes. Car celles et ceux qui se casseront le nez sur les portes fermées reviendront le lendemain, sûrement énervés, à juste titre. Ou alors, ils téléphoneront ou contacteront nos services par mail. La charge de travail pour les agents sera donc simplement déplacée et sera de surcroît plus délicate à gérer. De plus, l'administration dégrade elle-même son image en laissant penser que ses agents ne travaillent pas certains jours, ce qui est inacceptable. Enfin, et c'est là le côté le plus machiavélique de ce dispositif, ces réductions d'horaires d'ouverture au public seront bien vite considérées comme un gain de productivité et se traduiront dans la foulée par des suppressions d'emplois ! En quelque sorte, un remède pire que la maladie !

Solidaires Finances Publiques 71 dénonce cette politique de l'effet placebo qui s'inscrit dans la logique de recul et de destruction du service public instaurée par la démarche stratégique. Elle ne résoudra aucun problème et n'améliorera pas les conditions de vie au travail des agents, pas plus que les conditions d'accueil des usagers.

Pour combattre ces maux, pour assurer un service public de qualité et rendre aux agents des conditions de travail décentes, Solidaires Finances Publiques exige au contraire l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et l'abandon des 2 500 emplois budgétaires non pourvus en 2015.

Pour la formation professionnelle, c'est la même tendance avec la mise en avant de la e-formation au détriment de la formation traditionnelle avec des collègues formateurs présents au plus près de leurs stagiaires lors de session où tous les cas de figures peuvent être évoqués et mutualisés avec d'autres agents issus d'autres services ou d'autres directions selon le lieu de stage.

La première richesse à la DGFIP est composée des femmes et des hommes techniciens de la fiscalité et de la comptabilité publique ayant en commun un sens du service public avéré. La deuxième richesse est la proximité des usagers grâce à son maillage territorial pour une vraie justice fiscale mais aussi sociale. Solidaires Finances Publiques ne lâchera rien et continuera de défendre l'agent, ses conditions de vie au travail, de revendiquer du pouvoir d'achat et le maintien d'un vrai réseau de proximité.

Nous ne nous étonnons plus de voir ce CTL convoqué durant les congés d'hiver, c'est une tradition dans notre département de convoquer des IRP pendant les vacances. C'est un peu comme Carnaval ces temps-ci où les agents seraient les gôniots et le dialogue social ressemblerait à une grosse farce.

Nous demandons que cette déclaration liminaire soit annexée au PV.